

RÈGLEMENTS DE LA PISCINE

TOUTES LES PERSONNES DANS L'ENCEINTE DE LA PISCINE DOIVENT RESPECTER LES RÈGLEMENTS SUIVANT

êéèâ

- Il est interdit de plonger dans la piscine
- Il est interdit de courir autour de la piscine.
- Il est interdit de boire, de manger ou d'utiliser des contenants en verre dans la piscine et autour de la piscine.
- Il est interdit de mâcher de la gomme dans la piscine et autour de la piscine.
- Les jouets, ballons et flotteurs sont interdits.
- Il est obligatoire de prendre une douche avant d'entre dans la piscine.
- Les robinets devraient être refermés après, avoir fait usage des douches.
- Les personnes ayant des blessures non cicatrisées ou des lésions n'ont pas la permission de se baigner,
- Les enfants âgés de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne âgés de 18 ans et plus
- La piscine et l'aire de la piscine doivent être gardés propres en tout temps.
- Le nombre total de baigneurs sur la promenade et dans l'eau ne doit pas être supérieur à 10.
- Personne n'a le droit de se baigner si il/elle est seul(e) dans l'aire de la piscine ou si seulement une personne de moins de 18 ans se trouve dans l'aire de la piscine.